

ASSEMBLÉE NATIONALE

RENFORCER ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DES CITOYENS - (N° 1157)

AMENDEMENT

N ° CL13

présenté par

Mme Untermaier, Mme Karamanli, M. Saulignac, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes
et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.